



DOSSIER DIG - AEU

ANNEXE 4 - DELBERATION COMITE SYNDICAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 27 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept septembre à dix-huit heures trente minutes, le Comité syndical légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire en salle des fêtes de Bannegon sous la présidence de Monsieur MOREAU Benoît, président.

Membres	Secrétaire de séance	Date de la convocation	Date de publication
En exercice : 54 Présents : 33 Votants : 37	M. Christian RICHARD	30 août 2022	30 août 2022

EPCI-FP	Titulaire	PRESENT	EXCUSE	POUVOIR	Suppléant	PRESENT	EXCUSE
Le Dunois	M. ANCELIN Joël	X			M. CREPIN Xavier		
	Mme BOUDOT Thérèse	X			M. PHILIPPON Bertrand		
	M. CYPRES Mathieu				M. MARIE Pierre-Yves	X	
	M. De GANAY Arnaud	X			M. De GANAY Hubert		
	M. De JOUVENCEL Pierre	X			Mme VANDECASTEELE Martine		
	M. DELEUZE Jean-Marie	X			M. BARCELONNE Marc		
	M. DUVIVIER Stéphane				M. BOURRET Rémi		
	M. GAUGUÉ Emmanuel				M. DUBOS Patrick		
	M. MOREAU Benoît	X			M. BELLEUT Gaël		
	M. MORIN Michel	X			M. PLANSON Jean-Michel		
	M. NONET Claude-Henri	X			M. VIGOT Adrien		
	M. PAJOT Denis	X			Mme THIBAUT Irène		
	M. PETIT Yves	X			M. VICENTE Nicolas		
	M. RICHARD Christian	X			Mme VERDY Denise		
M. RONDIER Daniel	X			M. RONDIER Arnaud			
M. SAJOT Benoît	X			M. GUILLEMEAU Aurélien			
M. TREFF Stéphane				Pouvoir à M. P. DE JOUVENCEL	Mme BILBAULT Patricia		
Bourges +	M. BRETEAU Franck		X	Pouvoir à Mme Y. KUCEJ	Mme MOREAU Nadine		
	M. GARCIA Stéphane		X	Pouvoir à Mme C. LEFEBVRE	Mme BRABANT Marie		
	Mme KUCEJ Yvonne	X			M. CHAUMEAU Pascal		
	Mme LEFEBVRE Corinne	X			M. LEVY Jacques		
	M. MAZÉ Alain	X			M. FLEURY David		
	Mme MENGUY Catherine	X			M. STOQUERT Marc		
	Mme SEGUIN Evelyne	X			M. MENAN Mathieu		
ABC	M. DELFOLIE Gilles		X		Mme REGRAIN Cécile	X	
	M. MARECHAL Bruno		X		M. MORAND Xavier		
	M. MOREAU Guy	X			M. BARATIN Jérôme		
Pays de Nérondes	M. ALLIER Christian	X			M. GILBERT Roland		
	M. AUBAILLY Laurent	X			M. VIGNES Laurent		
	M. CARRÉ Denis	X			M. GRIMONT Gaëtan		
	M. De GOURCUFF Arnaud				M. HUET Christophe		
	M. DURAND Denis		X	Pouvoir à M. J-L PENARD	M. DUCHALAIS Julien		
	M. LAIGNEL Noël				M. VAN HOUTTE François		
	M. PENARD Jean-Louis	X			Mme CARIE Jeannine		
	M. PLANCHARD Anthony		X				
M. SAUVETTE Lucien		X		M. GAILLARDON Denis			
Mme VAUVRE Solange		X		M. JACQUET-GAUDRY Mathieu			
3 Provinces	M. CHARRIER Laurent	X			M. COMBETTE Olivier		
	M. MEZINSKI Philippe				Mme MILLAT Isabelle		
	M. PETIT Christophe				M. AUROUET Vincent		
	M. SALE Pascal				M. LAURENT Michel		
	M. THELLIER Benoît				M. DURAND Philippe		
	M. WILLEME Philippe				M. LAMY Anthony		
La Septaine	Mme COLLIOT Aline		X		M. FONTAINE Gilles		
	M. DUBOURG Christian		X		M. VERTAUER Jean-Pierre		
	M. LOURDEL Richard				M. BACHELART Olivier		
	M. ROLLAND Benoît	X			M. PELUCHON Philippe		X
	M. PELLETIER Yvon	X			M. PERRONNET Marc	X	
	M. SURGENT Simon				M. SANNIER André	X	
Cœur de France	M. ADOLPH Charles	X			M. MAUSSANT Jean-Louis		
	M. AUBAILLY Claude		X		M. MARTEAU Gérard		
	M. AUDONNET Serge	X			M. DEQUIEDT Aurélien		
	M. AUGENDRE Pascal		X		M. GUIDOUX Almaric		
M. COLLIN Pascal	X			M. MARTINAT Jean-Claude			

Monsieur le Président expose,

Considérant les objectifs d'atteinte de bon état des eaux fixés par la Directives Cadre européenne sur l'Eau (DCE),

Considérant le travail de diagnostic de nos cours d'eau engagé depuis 2 ans qui a abouti à la proposition d'un programme sur 6 ans de travaux et d'actions pour restaurer et préserver l'Auron, l'Airain et leurs affluents,

Considérant que ce programme prévoit des travaux inscrits dans des projets de renaturation et d'amélioration de la qualité écologique des cours d'eau et de leurs annexes détaillé ci-dessous, pour un montant estimé à 8 186 700 € TTC :

- opérations de restauration hydromorphologique de cours d'eau (remise dans le talweg, modification des faciès d'écoulement, recharge granulométrique, génie écologique et végétal, reconnexion d'annexes hydrauliques)
- opérations de restauration de berges par techniques de génie écologique et végétal
- restauration de la continuité par intervention sur des ouvrages hydrauliques, autour des ouvrages, ou sur le cours d'eau (remise du cours d'eau en fond de vallée et dans son gabarit d'équilibre, rivière de contournement)
- interventions de gestion d'embâcles et d'espèces invasives.

Considérant que pour la mise en œuvre de ces travaux la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques impose :

- de disposer d'une Déclaration d'intérêt Général pour permettre notamment à la collectivité de se substituer aux riverains et investir des fonds publics sur des terrains privés (articles L.210-1 et suivant du Code de l'Environnement) et d'avoir l'accès aux parcelles privées pour le personnel d'entretien et les engins (article L215-18 du CE) ;
- de disposer d'un dossier d'autorisation environnementale unique, au titre des articles L.214-1 et suivant du Code de l'Environnement.

En tant que pétitionnaire des travaux, le SIAB3A doit constituer un dossier de Déclaration d'Intérêt Général et un dossier d'Autorisation environnementale unique au titre de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques, dont les contenus sont fixés aux articles R.181-13 et suivants du Code de l'Environnement, qu'il convient de transmettre aux services de l'Etat pour instruction et en vue de procéder à une enquête publique (articles R123-1 à R123-27 du Code environnement).

Les membres du comité syndical, sur proposition de monsieur Le Président et après en avoir délibéré, AUTORISENT Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de Déclaration d'Intérêt Général, accompagné du Dossier d'Autorisation Environnementale Unique auprès des services de l'Etat.

Décision adoptée à l'unanimité

CERTIFIE EXECUTOIRE

COMPTE TENU DE LA TRANSMISSION

En sous-préfecture, le 03.10.2022

Et de la Publication, le 03.10.2022



Le secrétaire de séance
Christian RICHARD

Accusé de réception en préfecture
03-200078707-20221003-2022DELIB21-DE
Date de télétransmission : 03/10/2022
Date de réception préfecture : 03/10/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 27 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept septembre à dix-huit heures trente minutes, le Comité syndical légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire en salle des fêtes de Bannegon sous la présidence de Monsieur MOREAU Benoît, président.

Membres	Secrétaire de séance	Date de la convocation	Date de publication
En exercice : 54 Présents : 33 Votants : 37	M. Christian RICHARD	30 août 2022	30 août 2022

EPCI-FP	Titulaire	PRESENT	EXCUSE	POUVOIR	Suppléant	PRESENT	EXCUSE
Le Dunois	M. ANCELIN Joël	X			M. CREPIN Xavier		
	Mme BOUDOT Thérèse	X			M. PHILIPPON Bertrand		
	M. CYPRES Mathieu				M. MARIE Pierre-Yves	X	
	M. De GANAY Arnaud	X			M. De GANAY Hubert		
	M. De JOUVENCEL Pierre	X			Mme VANDECASTEELE Martine		
	M. DELEUZE Jean-Marie	X			M. BARCELONNE Marc		
	M. DUVIVIER Stéphane				M. BOURRET Rémi		
	M. GAUGUÉ Emmanuel				M. DUBOS Patrick		
	M. MOREAU Benoît	X			M. BELLEUT Gaël		
	M. MORIN Michel	X			M. PLANSON Jean-Michel		
	M. NONET Claude-Henri	X			M. VIGOT Adrien		
	M. PAJOT Denis	X			Mme THIBAUT Irène		
	M. PETIT Yves	X			M. VICENTE Nicolas		
	M. RICHARD Christian	X			Mme VERDY Denise		
M. RONDIER Daniel	X			M. RONDIER Arnaud			
M. SAJOT Benoît	X			M. GUILLEMEAU Aurélien			
M. TREFF Stéphane				Pouvoir à M. P. DE JOUVENCEL	Mme BILBAULT Patricia		
Bourges +	M. BRETEAU Franck		X	Pouvoir à Mme Y. KUCEJ	Mme MOREAU Nadine		
	M. GARCIA Stéphane		X	Pouvoir à Mme C. LEFEBVRE	Mme BRABANT Marie		
	Mme KUCEJ Yvonne	X			M. CHAUMEAU Pascal		
	Mme LEFEBVRE Corinne	X			M. LEVY Jacques		
	M. MAZÉ Alain	X			M. FLEURY David		
	Mme MENGUY Catherine	X			M. STOQUERT Marc		
	Mme SEGUIN Evelyne	X			M. MENAN Mathieu		
ABC	M. DELFOLIE Gilles		X		Mme REGRAIN Cécile	X	
	M. MARECHAL Bruno		X		M. MORAND Xavier		
	M. MOREAU Guy	X			M. BARATIN Jérôme		
Pays de Nérondes	M. ALLIER Christian	X			M. GILBERT Roland		
	M. AUBAILLY Laurent	X			M. VIGNES Laurent		
	M. CARRÉ Denis	X			M. GRIMONT Gaëtan		
	M. De GOURCUFF Arnaud				M. HUET Christophe		
	M. DURAND Denis		X	Pouvoir à M. J-L PENARD	M. DUCHALAIS Julien		
	M. LAIGNEL Noël				M. VAN HOUTTE François		
	M. PENARD Jean-Louis	X			Mme CARIE Jeannine		
	M. PLANCHARD Anthony		X				
M. SAUVETTE Lucien		X		M. GAILLARDON Denis			
Mme VAUVRE Solange		X		M. JACQUET-GAUDRY Mathieu			
3 Provinces	M. CHARRIER Laurent	X			M. COMBETTE Olivier		
	M. MEZINSKI Philippe				Mme MILLAT Isabelle		
	M. PETIT Christophe				M. AUROUET Vincent		
	M. SALE Pascal				M. LAURENT Michel		
	M. THELLIER Benoît				M. DURAND Philippe		
	M. WILLEME Philippe				M. LAMY Anthony		
La Septaine	Mme COLLIOT Aline		X		M. FONTAINE Gilles		
	M. DUBOURG Christian		X		M. VERTAUER Jean-Pierre		
	M. LOURDEL Richard				M. BACHELART Olivier		
	M. ROLLAND Benoît	X			M. PELUCHON Philippe		X
	M. PELLETIER Yvon	X			M. PERRONNET Marc	X	
M. SURGENT Simon				M. SANNIER André	X		
Cœur de France	M. ADOLPH Charles	X			M. MAUSSANT Jean-Louis		
	M. AUBAILLY Claude		X		M. MARTEAU Gérard		
	M. AUDONNET Serge	X			M. DEQUIEDT Aurélien		
	M. AUGENDRE Pascal		X		M. GUIDOUX Almaric		
	M. COLLIN Pascal	X			M. MARTINAT Jean-Claude		

Délibération n° 2022/22
PROJET DE CONTRAT TERRITORIAL MILIEU AQUATIQUE 2023-2028
DEMANDE DE FINANCEMENT ET AVIS

Monsieur le Président expose,

Considérant les objectifs d'atteinte de bon état des eaux fixés par la Directives Cadre européenne sur l'Eau (DCE),

Considérant les modalités de contractualisation et de financement de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de la Région Centre-Val de Loire et du Département du Cher ;

Considérant le travail de diagnostic de nos cours d'eau engagé depuis 2 ans qui a abouti à la proposition d'un programme sur 6 ans de travaux et d'actions concourant à l'atteinte du bon état des eaux ;

Considérant la possibilité de contractualisation et de financement de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de la Région Centre-Val de Loire et du Département du Cher, grâce au volet Milieux Aquatiques d'un Contrat Territorial, outil développé dans le cadre du 11^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ;

Considérant la nécessité de demander un avis motivé à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Yèvre-Auron sur ce projet de Contrat Territorial, préalablement à sa présentation au Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, tel que le définissent les modalités du 11^{ème} programme ;

Considérant que ce programme d'action prévoit des travaux inscrits dans des projets de renaturation et d'amélioration de la qualité écologique des cours d'eau et de leurs annexes, pour un montant estimé à 8 186 700 € TTC :

- opérations de restauration hydromorphologique de cours d'eau (remise dans le talweg, modification des faciès d'écoulement, recharge granulométrique, génie écologique et végétal, reconnexion d'annexes hydrauliques)
- opérations de restauration de berges par techniques de génie écologique et végétal
- restauration de la continuité par intervention sur des ouvrages hydrauliques, autour des ouvrages, ou sur le cours d'eau (remise du cours d'eau en fond de vallée et dans son gabarit d'équilibre, rivière de contournement)
- interventions de gestion d'embâcles et d'espèces invasives.

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée DECIDENT, sur proposition de monsieur Le Président :

- de solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, du Conseil Régional Centre-Val de Loire, du Conseil Départemental du Cher ;
- de solliciter l'avis de la CLE du SAGE Yèvre-Auron sur ce projet de Contrat Territorial ;
- d'approuver le plan de financement ci-annexé.

Décision adoptée à l'unanimité

CERTIFIE EXECUTOIRE

COMPTE TENU DE LA TRANSMISSION

En sous-préfecture, le 03.10.2022

Et de la Publication, le 03.10.2022

SIAB3A
Le Président
Benoît MOREAU
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DES BASSINS
9 Bd Maréchal Foch
18130 DUN SUR AURON
02 48 64 32 95
SIRET : 200 078 707 00011

Le secrétaire de séance

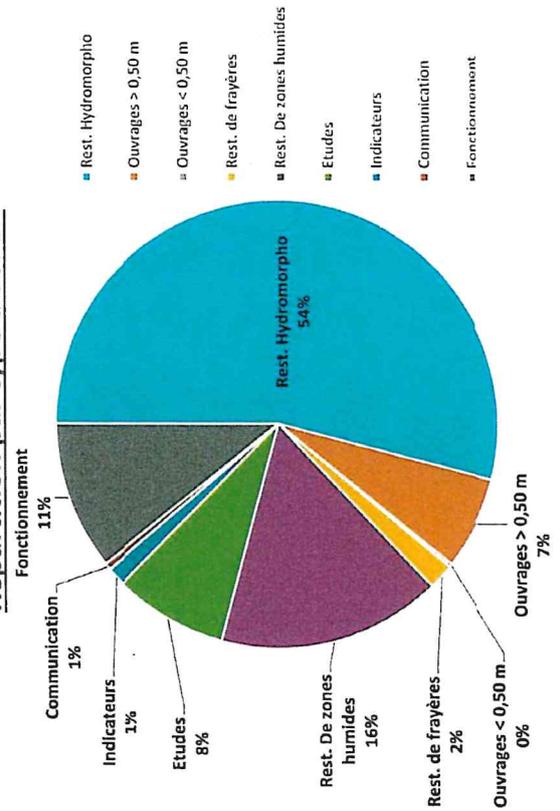
Christian RICHARD

Accusé de réception en préfecture
018200078707-20220927-2022DEL1B22-DE
Date de télétransmission : 03/10/2022
Date de réception préfecture : 03/10/2022

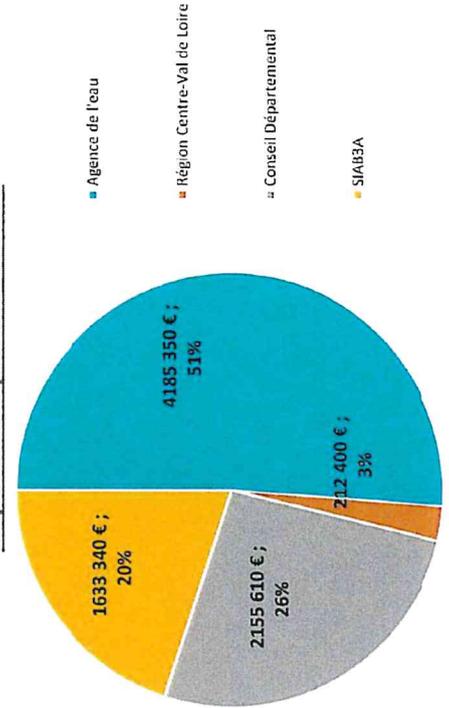
Annexes

Action	Montant	Nombre	Unité	Agence de l'eau		Région Centre-Val de Loire		Conseil Départemental		SIAB3A	
				Taux subvention %	Part € TTC	Taux subvention %	Part € TTC	Taux subvention %	Part € TTC	Taux subvention %	Part € TTC
Rest. Hydromorpho	4 420 000 €	22820	ml	50%	2 210 000 €	0%	- €	30%	1 326 000 €	20%	884 000 €
Ouvrages > 0,50 m	550 000 €	14	Unité	50%	275 000 €	0%	- €	30%	165 000 €	20%	110 000 €
Ouvrages < 0,50 m	20 000 €	1	Unité	70%	14 000 €	30%	6 000 €	0	- €	0%	- €
Rest. de frayères	152 000 €	5	Unité	50%	76 000 €	20%	30 400 €	10%	15 200 €	20%	30 400 €
Rest. De zones humides	1 342 000 €	11	Unité	50%	671 000 €	0%	- €	30%	402 600 €	20%	268 400 €
Etudes	670 000 €	13	Unité	50%	335 000 €	0%	- €	30%	201 000 €	20%	134 000 €
Indicateurs	112 700 €		Enveloppe	50%	56 350 €	0%	- €	30%	33 810 €	20%	22 540 €
Communication	40 000 €	6	unités	50%	20 000 €	0%	- €	30%	12 000 €	20%	8 000 €
Fonctionnement	880 000 €	2.5	ETP	60%	528 000 €	20%	176 000 €	0%	- €	20%	176 000 €
TOTAL	8 186 700 €				4 185 350 €		212 400 €		2 155 610 €		1 633 340 €

Répartition par type d'action



Répartition par financeurs



Accusé de réception en préfecture
018-200078707-20220927-2022DELIB22-DE
Date de télétransmission : 03/10/2022
Date de réception préfecture : 03/10/2022